

S113

Prévention des risques

Plans de prévention, coordination de Sécurité et de Protection de la Santé

Coordonnateur SPS : niveaux 1, 2 et 3

Formation coordonnateur de sécurité et de protection de la santé (CSPS) :

Inscription : un dossier de candidature est téléchargeable directement dans l'onglet s'inscrire ou par mail sur simple demande au 01.30.85.21.10.

Pour chaque niveau, une évaluation professionnelle (**Jury**) est prévue en fin de parcours

CODE CPF: 1805

Tarifs

3430 € à 5565 €
prix H.T. /
Déjeuners non
inclus

(erratum prix: une
erreur
d'impression
prix sur notre
catalogue 2019)

Selon la
réglementation en
vigueur : L'
ouverture du stage
est de 6
personnes à 12
personnes
maximum par
session sur
dossier validé en
amont par le
formateur

Dates

12 jours à 22 jours + jury

Saint-Rémy-Lès-Chevreuse ou Paris

- du 11/03/2019 au 15/03/2019 (TC)
- + du 01/04/2019 au 05/04/2019 (TC)
- + du 23/04/2019 au 24/04/2019 (TC)
- + du 25/04/2019 au 26/04/2019 (CISSCT)
- + du 21/05/2019 au 24/05/2019 (Conception)
- + du 17/06/2019 au 20/06/2019 (Réalisation)
- + 21/06/2019 (Jury)

- du 23/09/2019 au 27/09/2019 (TC)
- + du 07/10/2019 au 11/10/2019 (TC)
- + du 28/10/2019 au 29/10/2019 (TC)
- + du 30/10/2019 au 31/10/2019 (CISSCT)
- + du 19/11/2019 au 22/11/2019 (Conception)
- + du 09/12/2019 au 12/12/2019 (Réalisation)
- + 13/12/2019 (Jury)

Objectifs

- **Exercer** la mission de coordonnateur de sécurité et de protection de la santé pour la phase de conception, d'étude et d'élaboration du projet de l'ouvrage, ainsi que pour la phase de réalisation de l'ouvrage, en fonction des niveaux et phase(s) d'activité choisis.
 - Niveau 3
 - Niveau 2 : conception et/ou réalisation
 - Niveau 1 : conception et/ou réalisation

Programme

Tronc commun > 12 jours (Regroupant les 3 niveaux)

- Compétences communes aux phases conception et réalisation

Module spécialisé conception > 4 jours

Et/ou

Module spécialisé réalisation > 4 jours

Module complémentaire > 2 jours

- Collèges Interentreprises de Sécurité, de Santé et des Conditions de Travail (CISSCT)
- Opérations de 1re catégorie

Évaluation professionnelle : Jury > 1 jour

Pédagogie

La formation coordonnateur de sécurité et de protection de la santé (CSPS) alternera des apports didactiques, des études de cas et simulations, des échanges, des analyses et élaborations de documents

N.B. : Remise d'une attestation de compétence en fin de formation liée à une évaluation pédagogique en continu et à une évaluation professionnelle (jury) en fin de formation

Ginger Formation est certifié par CERTIBAT pour ses activités de formation de CSPS

N° de certification : OF SPS 2013-12-02

Pré-requis

(Article R4532-25 et R4532-26)

Pour la phase de conception, d'étude et d'élaboration du projet de l'ouvrage: Justifier d'une expérience professionnelle en architecture, ingénierie ou maîtrise d'œuvre d'une durée minimale de **5 ans** pour la compétence de niveaux 1 et 2 ou de trois ans pour la compétence de niveau 3

Pour la phase de réalisation de l'ouvrage: Justifier d'une expérience professionnelle en matière de

contrôle des travaux, d'ordonnancement, de pilotage et de conduite des travaux ou de maîtrise de chantier ou en tant que coordonnateur ou agent en matière de sécurité, d'une durée minimale de **5 ans** pour la compétence de niveaux 1 et 2 ou de trois ans pour la compétence de niveau 3

N.B. : La compétence de niveau 3 est également accessible aux personnes disposant d'un diplôme de niveau au moins égal à la licence en architecture ou dans le domaine de la construction, du bâtiment et des travaux publics ou de la prévention des risques professionnels

À l'issue de la formation, en fonction de ses prérequis, le stagiaire a acquis les compétences pour exercer la fonction de coordonnateur SPS correspondant au niveau et à la phase d'activité pour lesquelles il s'est inscrit

Public(s) concerné(s)

Personnes disposant des prérequis et souhaitant évoluer vers le métier de Coordonnateur SPS (voir les pré-requis dans le dossier d'inscription et de candidature E30 – E31 – E32)